



Le Dr **BASTIEN** :

Historique en bref :

En 1957 il innove dans le traitement des personnes intoxiquées par des Amanites phalloïdes.

En mai 1970 son traitement est publié dans les Annales Médicales de Nancy.

1971, premier empoisonnement volontaire.

1974, second empoisonnement volontaire.

En mai 1975 le traitement est diffusé en Europe dans les Documents Scientifiques Guigoz à Lausanne.

En mars 1981 le protocole est diffusé à travers le monde dans : The Lancet (Londres) « Management of amanita phalloïdes poisonng by

Bastien's régime »

En septembre 1981 à Genève, il ingère son troisième repas d'Amanites phalloïdes.

En janvier 1983, le protocole est confirmé par une thèse médico-légale de G. Perrin à Strasbourg.

En 1985, le Dr Bastien édite son livre « j'ai dû manger des amanites mortelles » chez Flammarion, La Maison Rustique à Paris

En octobre 2000 le protocole est enfin officialisé par l'Ordre des médecins, soit 30 ans après sa première publication ! www.conseil-national.medecin.fr/ Publication n° 108.

Le docteur Pierre Bastien s'est installé à Remiremont dans les Vosges en 1950. Ce département bien connu pour la diversité et l'abondance de ses champignons (sauf peut-être les années de sécheresse, comme pour la session SMF de 2003). C'est donc tout naturellement que ce médecin généraliste s'est vu confronté à plusieurs types d'intoxications dus à la consommation de champignons dès son installation dans cette belle région montagneuse de l'Est de la France. C'est en 1957 (l'année où je suis né) que le docteur Bastien expérimentait pour la première fois, sur des patients ayant consommé des Amanites phalloïdes, son traitement double. En effet, trois familles étaient hospitalisées à Remiremont où ce médecin officiait. En plus d'une réhydratation classique il appliqua un traitement jusque là réservé aux gastro-antérites septiques. Les malades ont alors été guéris et donc sauvés.

On lui confia alors d'autres intoxications dues aux champignons. Devant sa dernière réussite, il réitéra donc ce même traitement aux futurs patients. C'est dix ans après, en 1967, qu'il prit conscience de la véritable efficacité de son traitement. Il dut soigner un jeune homme qui avait consommé un plat entier d'Amanites phalloïdes. Lui appliquant sa méthode pour le soigner, ce dernier finit par guérir assez rapidement en ayant subi le traitement médical suivant : Le malade a été immédiatement réhydraté. Puis on lui administra 1g de vitamine C matin et soir par voie intramusculaire, des levures par voie orales, de la nifuroxazide contenue dans le médicament répondant au nom d'Ercéfuryl ou le générique contenant la même molécule, le Panfurex, ainsi que de la dihydrostreptomycine contenue dans l'Abiocine.

D'autres furent traités en 1969, ce furent alors quatre personnes qui réchappèrent à une mort certaine après la consommation d'Amanites, grâce au traitement du Dr. Bastien, conscient que ce traitement d'urgence n'était valable que dans les premières heures qui suivent l'apparition des premiers symptômes. Ainsi de 1957 à 1969 il aurait ainsi sauvé quinze personnes.

Pour diverses raisons, pas toujours avouées, notre médecin vosgien ne fut pas toujours pris au sérieux, peut-être en raison justement de son exhibitionnisme devant la presse. Il est vrai que le personnage est atypique, mais je le trouve attachant. Il a certainement dérangé les savants, gêné les

chercheurs, embarrassé les chefs de services des centres anti-poisons, n'a rien rapporté aux grands laboratoires pharmaceutiques, enfin je suppose. Si non pourquoi cet acharnement à ignorer un traitement, qui venait à plusieurs reprises de faire ses preuves. Mais peut-être aussi que ce n'est pas là la panacée.

C'est devant cet état de fait que notre médecin tente sa première expérience personnelle, en consommant lui même des Amanites phalloïdes, en 1971. Comme il le dit lui même « On ne me prenait pas sérieux, j'ai donc décidé d'apporter la preuve que mon traitement était parfaitement efficace, en mangeant ce poison. Mais j'ai négligé de prendre en même temps de la vitamine C. Je fus sauvé, mais j'ai attrapé une hépatite qu'il fallu soigner à posteriori. »

A partir de cette date il recense et compile les différentes intoxications en France et en Europe et fait le constat suivant : Aucun des malades intoxiqués par des Amanites phalloïdes qui sont morts après hospitalisation, n'avaient reçu son traitement publié dans les Annales Médicales de Nancy ; alors que les autres furent sauvés, avec cependant parfois des hépatites bénignes. Il voit impuissant défiler la liste des personnes décédées, à Reims, à Nancy ou à Epinal, par suite d'intoxication aux Amanites, sans qu'on leurs ai ordonné le traitement Bastien.

Certain de l'efficacité de son traitement qu'il avait pu tester plusieurs années durant, mais non sans une certaine appréhension comme il l'avoue bien volontiers, d'autant qu'il se savait fragilisé par sa première expérience et son hépatite. Il tenta cependant une seconde expérience sur lui même, en 1974, « pour convaincre » comme il disait.

Il prend contact avec un huissier et en sa présence le 22 septembre 1974 à 12 h 30, il avale 4 Amanites phalloïdes (environ 60 g) cuites, alors qu'en général 40 g de ce poison suffit pour passer de vie à trépas. Il avait cependant pris la veille et le matin même de son expérience, deux comprimés d'Abiosine et deux d'Ercéfuryl, ce dont aucun malade ne bénéficie lors d'intoxications accidentelles. Environ 12 heures après, les premiers symptômes se manifestent. Il ressent une grande pesanteur de tout l'abdomen et l'on constate une asthénie marquée. Une heure plus tard, il est pris de diarrhées intenses qui dureront toute la nuit. Trois heures après l'apparition de cette diarrhée, il se fait lui même son injection en intraveineuse de vitamine C, poursuivant la médication d'Abiosine et d'Ercéfuryl. Le matin même, soit le 24 septembre, il se rend au centre anti-poison de Nancy au volant de sa voiture. Il exige alors qu'on lui administre exclusivement son traitement. Contre la déshydratation il recevra en outre 7 litres de divers sérums durant 24 heures un peu moins les jours suivants. Il sortait de l'hôpital quelques jours plus tard, éprouvé et amaigri, mais guéri !

En mai 1975 le traitement est enfin diffusé en Europe dans les Documents Scientifiques Guigoz à Lausanne.

Au cours de l'International Amanita Symposium qui se tenait en Allemagne à Heidelberg en Novembre 1978, le Dr. Bastien eut l'occasion de présenter son schéma en cas d'intoxications phalloïdiennes. Mais son intervention ne fut pas couronnée de succès, puisque le Professeur qui l'avait invité, publiait un an plus tard dans Klinische Wochenschrift, une autre méthode pour guérir les intoxiqués, tout en mentionnant celle du Dr. Bastien.

C'est en septembre 1981 à Genève, qu'il ingère son troisième repas d'Amanites phalloïdes devant la presse internationale et surtout devant les journalistes du Lancet (The leader in worldwide medical communication) le numéro un de la communication médicale internationale. Cette fois, c'est 70 g de poison qu'il avale volontairement et je dois dire courageusement, car peu avant, une fillette vient de mourir bien qu'ayant reçu son traitement. C'est l'alarme internationale comme il la nomme dans son livre page 125. Il frappe fort, télévision, radio, presse écrite. « Je voulais prouver au monde entier que mon truc marchait, jamais pour la gloire ». En France on l'appelle alors le Docteur courage.

En janvier 1983, le protocole est confirmé par une thèse médico-légale de G. Perrin à Strasbourg.

En 1985, le Dr Bastien édite son livre « j'ai dû manger des amanites mortelles » chez Flammarion, La Maison Rustique à Paris. On peut encore trouver son ouvrage chez quelques rares libraires ou sur l'Internet

En 1987 l'ordre National des Patients lui décerne le Grand Prix de la recherche indépendante. Le 9 février 1994 le président de l'Ordre des Vosges lui écrit : « Cher Maître. Je vous appelle Maître car en son temps vous avez fait mon admiration tant par votre dévouement à vos malades que par la grande spiritualité qui a animé toute votre vie... »

En octobre 2000 le protocole est mentionné sur le site officiel de l'Ordre des médecins, soit 30 ans après sa première publication ! www.conseil-national.medecin.fr/
Amanites phalloïdes

Le protocole Bastien recommandé en cas d'empoisonnement
L'un de nos correspondants, le Dr Bastien, nous a rappelé que depuis plus de vingt ans, le Pr Larcen recommande le protocole Bastien (en juin 1979 : EPU télévisé) : 3 fois par jour pendant 2 jours une injection intraveineuse de 1 gramme de vitamine C et par voie orale 2 comprimés de NEOMYCINE et 2 gélules de PANFUREX (ou d'ERCEFURYL, même molécule) en cas d'empoisonnement par Amanites phalloïdes. Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Dr Pierre Bastien, 7 bd Thiers, 88 200 Remiremont.

En 2003 le protocole est mis à disposition du public dans le QUID à la page 231.

A l'heure actuelle, de nombreux centres anti-poisons ont abandonné de traitement du Dr. Bastien, ce qui n'empêche pas un traitement de fond et quand les intoxications sont graves, des greffes du foie. **Il serait suicidaire de se contenter de prendre**, après une telle intoxication, le remède du docteur Bastien sans consultation ou à défaut de tout autre traitement ordonné. Il faut quand même savoir que le Dr. Bastien commençait son traitement (Au moins pour les deux premiers tests, où il l'écrit dans son livre) avant d'absorber les Amanites phalloïdes (dose mortelle ?), ce que ne font pas les malades intoxiqués. Pour la troisième intoxication à Genève, il a en outre déclaré ne pas avoir pris les médicaments avant d'avaler les champignons, afin de prouver l'efficacité de son traitement. Cependant, il refusa une prise de sang pour le prouver que lui proposait alors un médecin du centre antipoison d'Angers, qui soutenait alors le Dr. Bastien. Devant ce refus, ce médecin fût plus prudent et abandonna par la suite le protocole, tout comme le centre antipoison de Nancy, qui l'avait pourtant testé.

De nos jours, aucune preuve formelle n'a établie que le protocole Bastien était un remède miracle, peut-être tout simplement, par ce qu'il n'y a pas de remède miracle en médecine.

Première difficulté, quand les premiers symptômes se manifestent, il est souvent bien difficile d'avaler quoi que ce soit, car les malades sont pris de vomissement aigüés, les empêchant justement d'absorber des médicaments par voie orale, y compris ceux préconisés par le Dr. Bastien.

La seconde c'est que nous sommes tous différents devant une telle intoxication et les champignons aussi. En effet, une personne en bonne santé, une force de la nature comme on dit, d'âge adulte, est beaucoup moins sensible qu'une personne âgée, un enfant, ou pire, une personne souffrant d'une autre pathologie les diabétiques, ou d'autres souffrant déjà d'hépatite, par exemples. De même que les Amanites ne contiennent pas toutes la même dose de poison, dont la teneur varie beaucoup selon les secteurs de récoltes, la nature du sol, le taux d'hygrométrie du champignon. Difficile donc de connaître avec exactitude la dose de poison qui est ingurgité, dans les cas des trois intoxications volontaires du Dr. Bastien, tout comme les intoxications accidentelles. D'autant, que peu ou pas de laboratoire n'est en mesure ou ne veut effectuer les analyses pour justement doser cette teneur en phalloïdine.

Les démonstrations du Dr. Bastien ne répondent pas aux normes actuelles. La méthodologie afin d'accepter l'efficacité d'un traitement, résulte à prendre des malades traités et des malades non traités (plusieurs dizaines) dont le traitement testé est attribué par tirage au sort (pour bien répartir les facteurs pronostiques connus et inconnus). Ces malades savent ce qu'ils prennent (traitement ou placebo) (= simple aveugle), le médecin ne sait pas non plus (= double aveugle). Là seulement on commence à vérifier qu'on ne s'est pas trompé en affirmant l'efficacité dudit traitement. Ce n'est donc pas ce qui a été fait par le Dr. Bastien dont l'hypothèse microbiologique n'a jamais été démontrée.

A l'automne dernier JM Rioult du Département de Botanique, Mycologie et Biotechnologies UFR des Sciences Pharmaceutiques de Caen proposait une thèse de pharmacie sur justement le protocole du Dr. Bastien, thèse très intéressante sur l'historique, les toxines et mécanismes d'action et les différents traitements.

Dans le même temps, en novembre mourraient deux personnes âgées dans le département des Landes, par ingestion d'Amanites phalloïdes. Ces deux frères, n'ont pas été hospitalisés dès l'apparition des premiers troubles. La mort de ces deux personnes amène à nous interroger sur la formation des médecins généralistes, sur les intoxications dues aux champignons. J'ai été moi même surpris lors de week-end organisé sur le thème de la toxicologie des champignons, de voir le nombre de médecins (et pharmaciens) présents, qui découvraient les différents syndromes. Il me semble donc qu'une meilleure information sur ces différents risques s'impose dans le milieu médical.

On discute aussi du remède Bastien, concernant notamment l'utilisation de la vitamine C dans le protocole, sur ce forum :
<http://forums.futura-sciences.com/archive/index.php/t-6468-La-vitamine-C...-ses-effets....html>

Toujours est-il que lors de notre entretien, à 81 ans, malgré ses trois intoxications volontaires, le Docteur Pierre BASTIEN allait bien. Il est décédé un an plus tard dans sa maison de Remiremont dans les Vosges. Après avoir défrayé la chronique dans la presse française et étrangère il y a quelques années, il vivait retiré des médias. Il se disait fatigué mais satisfait de son combat. Satisfait et convaincu d'avoir œuvré pour sauver des vies humaines et certains que des vies seront encore sauvées, si l'on applique simplement son traitement, qui serait selon lui de toutes façons inoffensif et si peu coûteux. (Propos que nous avons recueillis, un an avant sa mort) C'était un passionné qui s'intéressa aux champignons plus en tant que mycophile que comme véritable mycologue. Catholique très croyant, il a écrit un livre sur ce sujet : « Jésus l'effroyable tragédie » en octobre 2002. Si son âge avancé pouvait laisser supposer qu'il avait plutôt bien surmonté physiquement ses trois épreuves toxicologiques, cette dernière publication prouve qu'il avait en plus conservé toute sa lucidité.

